

BOSSÉ

I. — FICHE BOTANIQUE ET FORESTIÈRE

1. — DENOMINATIONS.

COMMERCIALES officielles : Bossé (France, Belgique, Allemagne), *Guarea* (Angleterre).

SCIENTIFIQUES : *Guarea cedrata* Pellegr. = *Trichilia cedrata* A. Chev. (Méliacée).

VERNACULAIRES : CÔTE D'IVOIRE et GOLD COAST : Bossé, M'Bossé (Agni), Bossi (Twi). — S.-NIGERIA : Obobo-rofwa (Bénin) = Obobo blanc. — CAMEROUN : Ebangbemva (Yaoundé), — CONGO BELGE : Lombe (Turumbu) Bosassa.

2. — HABITAT.

Connu d'abord comme une essence spécifiquement de la Côte d'Ivoire, le Bossé y est assez répandu à l'Ouest et au Centre dans les formations primaires de forêt dense du type équatorial ; il peut atteindre les zones de transition entre forêts ombrophiles et forêts tropophiles. Sa présence a été signalée au Cameroun, dans la cuvette centrale du Congo et au Mayombe ; mais la Côte d'Ivoire reste le principal centre de production.

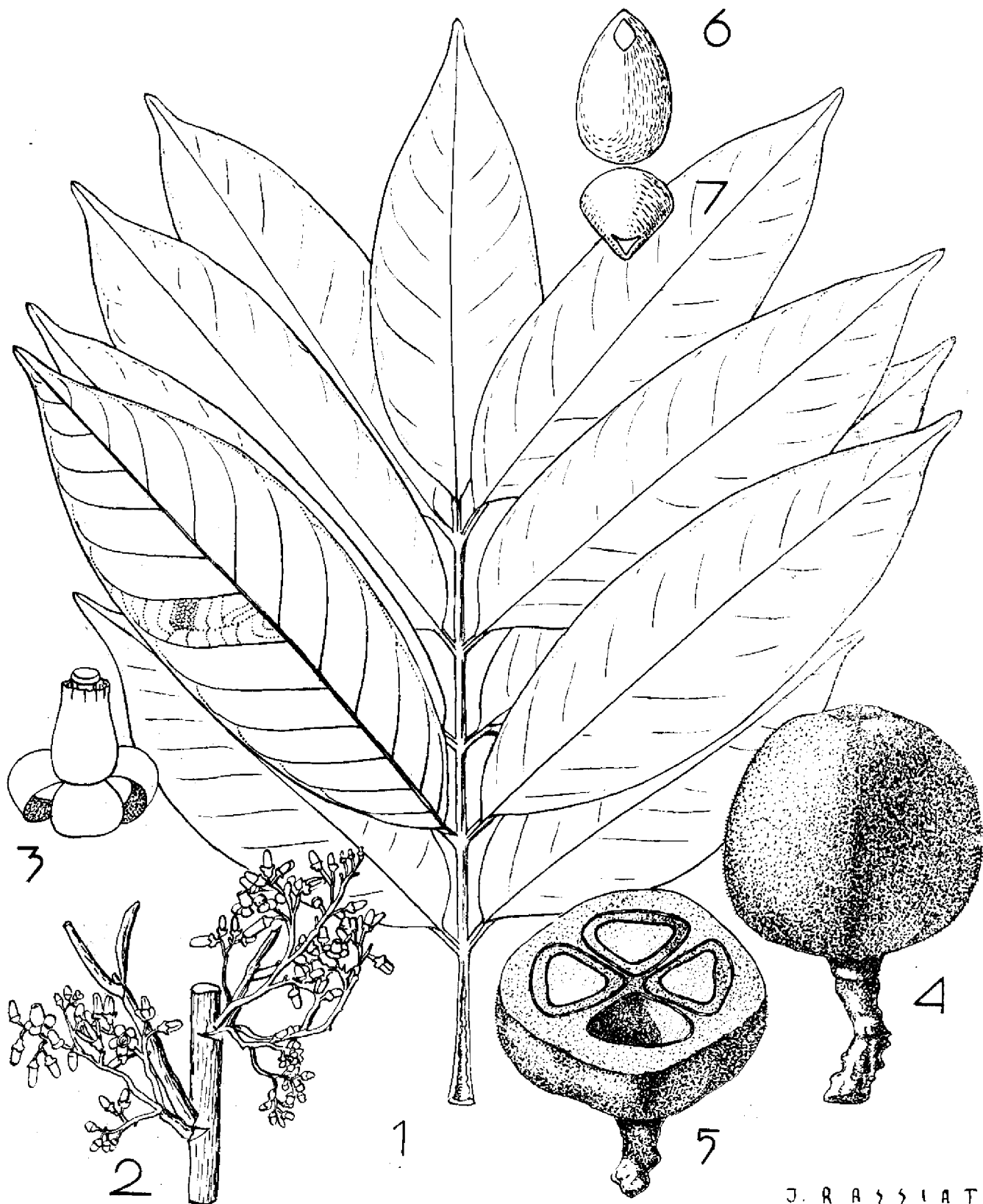
Sur cette aire de dispersion qui englobe dans l'Ouest africain toute la zone des forêts denses de type guinéo-congolais, les autochtones confondent parfois le véritable Bossé (*Guarea cedrata*) avec d'autres Méliacées (*Guarea Thompsoni* et *Trichilia sp.pl.*). Au Gabon, seule l'espèce *Guarea Thompsoni* paraît avoir fourni sporadiquement des bois du type Bossé sous les vocables de : Ikondwéré (Nkomi) ou N'Kisoko (Bavili). Au Mayombe, *Leplaea mayombensis* Staner donne un bois très voisin du Bossé.

3. — DESCRIPTION DE L'ARBRE.

Grand arbre, cylindrique dès la base ou avec empatement formant des lobes peu profonds montant jusqu'à 1 mètre. Fût élancé, pouvant atteindre 20 mètres de haut et jusqu'à 1 m. 50 de diamètre, donnant de 12 à 18 mètres de bois utile, avec des diamètres moyens de 60 à 100. Cime globuleuse, dense ; branches maîtresses ascendantes et tordues.

Ecorce à rhytidome écailleux, de teinte claire, beige ou gris argenté, se desquamant par plaques épaisses, irrégulières, à contours arrondis, qui laissent des cicatrices de couleur canelle et d'aspect vermiculé. Tranche épaisse de 1 à 2 centimètres, vieux rose à l'état frais, avec des inclusions pierreuses orange dans sa partie externe et une odeur d'Acajou Cédrat.

Feuillage retombant porté par des rameaux couverts d'un tomentum très fin, blanc roussâtre. Feuilles composées-pennées, longues de 15 à 60 centimètres. Pétiole commun de 2 à 6 centimètres, avec bords ailés se touchant presque au-dessous de la première paire de folioles ; rachis de longueur variable, muni de 3 à 7 paires de folioles entières, pétiolulées et d'une foliole terminale plus grande qui avorte souvent. Limbe, glabre, lancéolé ou ovale, dissymétrique à la base, plutôt obtus au sommet, 8 à 32 sur 2,5 à 10,5 centimètres. Nervures secondaires de 16 à 22 paires, et réseau de nervilles visibles en relief sur les deux faces des folioles.



BOSSE (*Guarea cedrata* Pellegr.)

1. Feuille, $\times 2/3$. — 2. Inflorescence, $\times 2/3$. — 3. Fleur, $\times 5$. — 4. Fruit avant déhiscence, $\times 1/1$. — 5. Coupe transversale du fruit, $\times 1/1$. — 6. Graine, vue de face et en dessus, $\times 1/1$ (1, 2, 3 et 6, d'après A. AUBRÉVILLE ; 4 et 5, d'après J. LOUIS)

Inflorescences dressées, en panicules axillaires, atteignant jusqu'à 7 ou 8 centimètres, très ramifiées. Petites fleurs jaunes et odorantes, du type 4 ou 5. Calice à lobes accusés ; corolle à pétales libres, longs d'environ 5 millimètres ; étamines soudées en un tube crénelé au sommet, 8-10 anthères sessiles et incluses, insérées à la commissure des lobes. Ovaire subglobuleux, densément velu-farve, surmonté d'un style qui dépasse légèrement la couronne staminale ; 4 loges uniovulées.

Fruits groupés en paquets serrés vers la périphérie de la cime. Capsules lisses, veloutées, pédonculées et globuleuses, d'environ 5 centimètres de diamètre ; déhiscentes en 3 ou 4 valves. Graines réniformes, au nombre de 3 ou 4 par fruit et insérées au sommet des loges, environ 3-4 × 2 centimètres ; arille rouge orangé vif entourant entièrement deux gros cotylédons superposés.

L'examen des fleurs permettra d'éviter les confusions avec des *Trichilia* dont les anthères sont insérées au sommet du tube staminal ou de ses lobes et non pas incluses. Quant à *Guarea Thompsoni*, il se reconnaîtra : à son pétiole commun plus long (7 à 22 centimètres), à ses folioles avec nervation tertiaire indistincte sur la face supérieure, à ses fleurs avec un calice à peine denticulé et des pétales plus longs (8 à 14 millimètres), à ses fruits glabres. *Leplaea* possède des fruits bacciformes indéhiscentes.

4. — ASPECT ET STRUCTURE DU BOIS.

Cœur et aubier différenciés. Bois parfait jaune crème rosé à l'abattage puis d'un rose pâle ; prend en vieillissant une teinte plus ou moins foncée d'un rose orangé. Aubier peu différencié au moment de la coupe mais bien net ensuite, blanc-jaunâtre. Bois à grain plutôt fin, d'aspect relativement homogène ; contrefili peu saillant, débits souvent moirés. Odeur du bois rappelant celle de l'Acajou femelle et parfois, comme celui-ci, présence d'exsudations de résine fluide le long des vaisseaux.

En section transversale. — Cernes difficilement distincts. A l'œil nu, on perçoit de nombreuses et étroites couches onduleuses de parenchyme plus ou moins concentrique, plus claires que le tissu fibreux dans lequel sont disséminés des pores assez fins. A la loupe, on aperçoit de fins rayons, plutôt nombreux ; la proportion relative du parenchyme et des pores devient plus importante ; pores isolés ou accolés radialement par 2-3, parfois obstrués par des contenus, réunis par les bandes concentriques de parenchyme souvent déchiquetées qui ne les entourent pas complètement.

En section longitudinale tangentielle. — Débits très légèrement veinés. Traces vasculaires très nombreuses mais peu profondes. Très petits rayons visibles seulement à fort grossissement.

En section longitudinale radiale. — Parenchyme pratiquement sans effet sur les débits ; traces vasculaires un peu plus larges que sur dosse mais pas plus creuses. Très fines maillures (inférieures à 0,5 millimètre).

La disposition du parenchyme permettra avec une loupe de distinguer les bois de *Trichilia* et de *Leplaea* de ceux du véritable Bossé ; les couches concentriques sont remplacées à l'intérieur des anneaux ligneux par un parenchyme associé aux pores, plus ou moins longuement anastomosé. Le bois de *Guarea Thompsoni* possède, au contraire, un réseau plus régulier de parenchyme circummédullaire que celui de *G. cedrata* ; il est en outre plus dense et plus brun que rosé.

II. — FICHE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

1. — CARACTERES ESTHETIQUES.

Bois parfait généralement de couleur uniforme, brun rose assez clair, fonçant par exposition à la lumière, éclat légèrement nacré. Certains échantillons présentent des taches brunes qui, lorsqu'elles sont abondantes peuvent être d'un certain effet décoratif.

Aubier peu différencié, épais de 5 à 10 centimètres en moyenne dans les billes commerciales, d'un jaune rosé plus pâle que le bois parfait.

Grain assez fin, texture très homogène. Fibre parfois droite mais souvent tourmentée, ondulée ou à contrefil irrégulier, donnant au débit ou au tranchage des bois moirés.

Odeur assez caractéristique, rappelant un peu celle du cèdre, surtout sensible sur les bois de coupe fraîche.

Certains individus laissent exsuder abondamment une résine fluide ce qui les rend impropres pour le placage ou l'ébénisterie.

2. — CARACTERES PHYSIQUES.

Bois tendre et léger (densité à 15 % d'eau 0,55 à 0,65, en moyenne 0,60).

Retrait total faible. Rétractibilité tangentielle environ 1,7 fois plus forte que la rétractibilité radiale. Le bois jouera peu sous l'influence des variations d'humidité et peut être séché sans grandes déformations et sans fentes importantes. Toutefois on devra dans le séchage naturel, bien le protéger du soleil et de la pluie afin d'éviter des gerces superficielles.

Séchage artificiel assez facile. Cependant la résine peu exsuder à la chaleur et déprécier le bois.

Assez bonne résistance à l'attaque des champignons. Toutefois soumis aux intempéries, le bois s'échauffe et devient cassant.

Peu de risques d'attaque par les insectes xylophages, du moins dans le bois parfait. Présente même une certaine résistance à l'attaque des termites.

Bois parfait assez difficile à imprégner. L'aubier par contre s'imprègne facilement.

3. — CARACTERES MECANIQUES.

Bois ayant des résistances mécaniques assez élevées, aussi bien aux efforts statiques qu'aux efforts dynamiques. Élastique en flexion. Au choc, certains échantillons se montrent fragiles : il semble que ce sont des bois ayant subi un début d'échauffement. Les échantillons parfaitement sains montrent un bois résilient.

Cohésion transversale faible ou moyenne. Se fend assez facilement.

4. — CARACTERES TECHNOLOGIQUES.

Travail assez facile aussi bien à la main qu'aux outils mécaniques. La coupe est nette, le bois ne s'arrachant en général pas sous l'outil. Le contrefil ne gêne normalement pas le rabotage.

Il faut signaler cependant que les poussières sont assez irritantes pour les muqueuses des ouvriers.

Finition aisée : le bois prend facilement un beau poli. Les vernis, les peintures et les colles s'appliquent sans difficulté.

Les clous et les vis s'enfoncent facilement et tiennent en général bien. Cependant un certain risque de fente est à craindre.

5. — USAGES.

Par ses bonnes qualités physiques et mécaniques, sa facilité d'usinage, son aspect agréable, sa bonne conservation, le Bossé se présente comme un excellent bois de construction soignée, de menuiserie fine, et d'ébénisterie.

La construction de petites embarcations de plaisance utilise le Bossé pour le bordé des coques en remplacement des acajous.

En décoration et en ébénisterie les variétés moirées ou figurées sont utilisées sous forme de placages, soit vernis, soit cirés. Le bois perd à la longue sa couleur claire et prend une teinte plus foncée et plus chaude.

En menuiserie fine, en fabrication de meubles massifs, il donne de bons résultats lorsqu'il est mis en œuvre bien sec.

On le recherche spécialement pour la fabrication des sièges de style et des pianos.

Enfin, il a trouvé un certain débouché dans la fabrication de boîtes à cigares en raison de son odeur agréable rappelant celle du Cédrot ou Cèdre du Mexique.

6. — COMMERCE.

Ce bois particulièrement intéressant est exporté depuis longtemps par la Côte d'Ivoire.

Malheureusement il est assez rare et il ne semble pas que la production qui représente moins de 1.500 tonnes par an puisse s'accroître beaucoup dans les années qui viennent.